

Réf: Dossier 391156

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE KONAN ET AGRICULTURE » en abrégé « SOKAGRI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE VERTE, Lot 570, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 07/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE KONAN ET AGRICULTURE » en abrégé « SOKAGRI »

Objet : EXPLOITATION AGRICOLE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET CREATION DE PLANTATION.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE VERTE, Lot 570, Ilot 1

Dirigeant(s) M KONAN KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01149 du 10/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15095/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

